L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

TUESDAY, No 73, RUE DE CHARTRE

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI MATIN, 20 NOVEMBRE

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 8 PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. Henri Gaillardet, 8 Passage Saulnier à Paris, est seul *Agent* de nos annonces parisiennes.
C'est à M. H. Gaillardet, par conséquent, qu'il faut s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Dentisterie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris*, etc.
Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par notre Journal en dehors de M. H. Gaillardet.]

HUITIÈME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiana.

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1859		$134,198 43
Savoir: Primes d'incendie	$69,460 45	
Primes de mer	36,295 21	
Primes de rivières	28,442 77	134,198 43
En moins: Primes remboursées	2,402 95	
Primes non expirées	14,440 00	16,842 95
Montant net des primes		$117,264 48
PERTES PAYÉES		
Pertes par incendie	$12,282 39	
Pertes sur mer	14,413 16	
Pertes sur les rivières	17,400 36	
		$44,291 91
Réassurances	8,250 00	
Quote-part comptant de réduction	11,705 72	
Taxes et revenu intérieur	6,364 22	
Dépenses, loyer et intérêts moins l'intérêt et profits et pertes	18,341 56	91,743 54
Bénéfice net		$15,619 93

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets renouvelés	$17,622 00
Primes en voie de perception	12,883 47
Frais garantis	4,981 13
Prêts sur hypothèque	15,800 00
Prêts en actions de banques	44,363 00
Actions du Vallette Dry Dock Company	7,500 00
Actions du Good Intent Tow-boat Company	700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union	6,315 00
Scrip des Compagnies d'Assurance	17,317 50
Propriété foncière	9,045 [illegible]
Bons sûrs	29,345 41
Bénéfices de consommation	35,345 62
	$200,324 [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 15 octobre 1859.

S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 3 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois au lieu cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1859—dividende pour lequel il sera fait droit sur certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

E. Ganucheau,	A Baldwin,	D F Logan,
Chas J Leake	A Palasio,	J Zelley,
D Boullay,	William Heyl	B Cambez'
J H Morris,	Alex Marks,	A Tertrou,
J Lapeyre,	D L Kerlion,	I Dogan,
L H Grinnan,	W B Conger,	G R Simmons,
Thos Pilots,	A Esmer Beder,	M J Hanck,
Alex Mollinger,	A D Grieff,	E Gaussiness,
J A Donaldson,	F Lebreich,	A Waldrich,
J Chaplius,	S Herrmann,	C H Menton,
L F Pothier,	E Bordeaux,	E F Mieton.

16 oct—1m

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL.....$500,000
SUR EAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— DIRECTEURS —

John Pemberton,	W. S. Pike,	Ed. Kinney,
E. A. Tyler,	J. W. Brown,	A. Lafitte Marks
C. H. Slocomb,	Jos. Bonsigner,	C. E. Gleason,
F Dubreuil,	S. S. Fox,	W. S. Schmidt,
Geo A. Foulhoc,	Rev. Berard,	Marshall J. Smith.

JOSEPH FLEISCHER Président. W. S. PIKE, Vice-Président.
ST CLAIR ADAMS, Ag. Gén. W. P. HARPER, Sec.

— Médecins examinateurs. —

Dr S. A. Mott, Dr P. S. Chopin,
Dr G. R. Lemonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Levis, Dr W. C. Nichols.
G. A. Bonner, assesseur.

La Compagnie prend TOUTE SORTE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et assurance—Assurance de dix ans de chaque nouveau paiement—Assurance participantes et non participantes—Prêts à des taux moins que ceux d'autres compagnies.

Les paiements ne sont pas forfaits—Sécurité, le 3

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1859		$230,676 46
Primes d'incendie	$126,026 00	
Primes de mer	37,638 31	
Primes de rivières	67,012 15	230,676 46
Moins primes remboursées	6,027 37	
Montant en réserve pour risque non expiré	39,639 22	45,166 59
Montant net des primes		185,707 17
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	38,600 39	
Pertes sur mer	39,022 65	
Pertes sur rivières	4,797 39	
	78,066 93	
Réassurances	11,994 94	
Dépenses, intérêt	39,982 97	
Taxe et revenu intérieur	19,326 07	
20 et 15 p[illegible] d'escompte	28,490 45	
Réservé pour pertes non réglées	19,000 00	179,861 33
Bénéfice net		20,035 39

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	220,000 00
Effets	3,500 00
A, par compte individuel	29,095 77
Prêts sur garantie, sur demande	94,288 66
Prêts sur hypothèque	32,000 00
Garantie de la ville	5,000 00
Garantie des Etats-Unis	12,167 41
En caisse	44,101 99	399,653 27

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie:

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce trois cent du mois 1859.

S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt pour cent par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1859.

Les Directeurs ont en outre résolu de rembourser vingt cinq pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1859.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1859 du prorata d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

A E Sohier,	A Chiapella,	L P Sompes,
L Moulet,	W B Schmidt,	R W Adams,
C Cohn	S Haley,	J J Fernandez,
A Cotel (Gentilly),	J A Sulgnacquet,	F L Millonden,
14 oct—1 m	V Bostin,	G Simonin.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1859.		
Primes sur risques d'incendie	$119,132 22	
" " de bateaux	27,314 14	
" " de mer	32,941 56	
Risques non expirés le 30 avril 1857	33,941 27	
		$236,329 19
En moins, primes remboursées		4,739 19
Montant des primes		231,590 00
Pertes payées dans l'année—		
Perte par l'incendie	$19,941 19	
" sur les rivières	32,808 43	
" sur mer	32,800 00	
Total des pertes		77,729 11
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt	$100,392 94	
		$94,324 05
Bénéfice net		$137,265 95

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis	19,725 00
" par hypothèque	10,100 00
Effets renouvelés pour primes	7,388 48
Actions, bons et autres garanties	108,202 22
Propriétés foncières	15,382 00
Comptes individuels pour primes	40,008 91
En caisse	62,520 00
Scrips d'autres Compagnies	2,000
	$272,327 20

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie:

J. M. CRAWFORD, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 15 octobre 1859.

S. MAGNER, notaire public.

LIQUEUR de GOUDRON

Concentrée de GUYOT

Pharmacien, Lauréat de l'Ecole de Pharmacie (médaille d'argent, 1860)

RUE DE SEINE, 61, A PARIS

Seul médicament adopté par tous les médecins des hôpitaux de Paris, de Lyon et de Belgique pour la meilleure préparation instantanée et dosée de l'EAU DE GOUDRON employée avec succès dans les *affections de poitrine, catarrhes des bronches et de la vessie, cat[illegible]rrhes, affections de la peau, coqueluche, écoulements chroniques et anciens, &c.*

Deux cuillerées à bouche de cette liqueur pour un litre d'eau, ou une cuillerée à café pour une tasse, suffisent pour préparer à l'instant l'eau de goudron.

Prix (France exclusivement) 2 f. *le flacon, les SIX flacons, 10 f. Dépôt dans toutes les principales pharmacies. Exiger le nom et la signature de l'auteur.*

Entrepôt général à Paris, rue des Francs-Bourgeois, 17

S'adresser pour les demandes à M. DUCONGE, et MM. MAUNSELL et BOGEL

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE

VICHY

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT)

ADMINISTRATION: PARIS, 22, BOULEVARD MONTMARTRE

Sources: Grande-Grille, Célestins, Hôpital, Hauterive.

Utilité des Eaux de Vichy.

L'usage des Eaux minérales naturelles de Vichy est devenu presque général. L'action bienfaisante de ces Eaux se manifeste non seulement dans les affections concernant les organes digestifs, mais dans toutes les maladies chroniques des organes abdominaux. Ces Eaux peuvent figurer aussi sur la table des personnes bien portantes, leur usage évitant souvent les malaises d'estomac après le repas. — C'est ce qui explique l'usage de ces Eaux minérales se propageant chez toutes les nations civilisées.

VICHY CHEZ SOI

Tout le monde ne peut se rendre à Vichy; la distance et la dépense sont autant d'obstacles. Aujourd'hui on peut au moyen des SELS NATURELS EXTRAITS DES EAUX SOUS LE CONTROLE DE L'ETAT, et de l'Eau minérale en bouteille, suivre chez soi un traitement presque semblable à celui de l'Etablissement thermal. — UN ROULEAU POUR UN BAIN. — *Ces Sels n'oxident pas les baignoires.*

Dépôts: A la Nouvelle Orléans, CHURCH & DOUILHET, 133, Gravier St. MANSUEL et BOGEL et DUCONGÉ, droguistes. — A New-York, BOUCHI fils, 37, Beaver St., MM. JOHN MILHAU et Cie., Broadway. E. FOUGERA, 30, North William St.

VIN de GILBERT SEGUIN.

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce Vin, soit comme ANTI-PÉRIODIQUE pour couper les *Fièvres* et en prévenir le retour, soit comme FORTIFIANT *dans les convalescences, appauvrissements du sang, pâles couleurs, perte d'appétit, digestions difficiles, etc.* Chaque bouteille est accompagnée d'une notice et porte le cachet GILBERT SEGUIN. A Paris, pharmacie GILBERT SEGUIN, 376 rue St-Honoré.—Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCONGÉ, droguiste; chez MM. MAUNSELL & Cie., L. CASTEL, et dans toutes les pharmacies.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris.

Ce Sirop joint à un goût exquis une efficacité certaine, constatée par un *rapport officiel*, contre RHUMES, CATARRHES, GRIPPE, COQUELUCHE et toutes les INFLAMMATIONS et IRRITATIONS de la poitrine. Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 40 années, nous citerons le grand *Laennec, Gerrardi, Jacquelin*, docteur de l'Hôpital des Enfants, Vauquelin, directeur de l'Ecole de Pharmacie et autres médecins des hôpitaux, professeurs de la Faculté et membres de l'Académie de Médecine de Paris. — Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCONGÉ, droguiste, chez MM. MAUNSELL & CIE. L. CASTEL, O. ROBIN, 48 Royale, et dans toutes les pharmacies.

HERPETINE DURBEL

Cet admirable *dépuratif* ne contient ni mercure, ni iode, ni arsenic; c'est un vigoureux modificatif pour le sang et guérit radicalement toutes les maladies de la peau, telles que Lèpre, Eléphantiasis, Dartres, Herpes, Eczémas, Gale. Employé quotidiennement, il rafraîchit le sang, raffermit la santé.

L'INJECTION CADET est le meilleur pour guérir les écoulements de toute nature.

Dépôt général à Paris, Boulevard Dennis, No 7. — A la *Nouvelle-Orléans*, chez M. DUCONGÉ. — A *New York*, chez J. MILHAU.

OPPRESSION, ASTHME, SUFFOCATION,

toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES-LEVASSEUR pharmacien, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr.—Dépôts chez M. DUCONGÉ, et M. MAUNSELL & Co.

OPPRESSIONS Toux, Rhumes ASTHMES NEVRALGIES Catarrhes.

La fumée dant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions Respiratoires.—Toutes les pharm. 2 fr. la Boîte. PARIS, J. ESPIC, 6, rue d'Amsterdam.

Exiger cette Cigarette en-tête sur chaque Cigarette.

Chez M. DUCONGE, droguiste, et M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres.

CAPSULES-MOTHES

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris. — Médaille d'honneur

29, rue Sainte-Anne, Paris.

Traitement facile et le plus sûr des Maladies contagieuses. ATTESTATIONS nombreuses des Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris.

Pour éviter les contrefaçons, exiger que l'étiquette du dessus de boîte porte dans la *pâte même du papier* les initiales M. L. et Cie, et l'étiquette du dessous le nom MOTHES. — Dépôt dans les principales Pharmacies.

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

PILULES D'IODURE DE FER ET DE MANGANÈSE DE BURIN DU BUISSON

Pharmacien, Lauréat de l'Académie de Médecine de Paris.

Le traitement des affections chlorotiques, ou scrofuleuses est toujours lent, souvent même il y a insuccès ou intolérance avec les préparations ferrugineuses ordinaires; les recherches des professeurs Hannon de Bruxelles, Gensoul et Pétrequin de Lyon, Berzélius et Trousseau de Paris, ont démontré que l'on devait attribuer cet état fâcheux à l'absence dans le sang du manganèse qui doit s'y trouver toujours, conjointement avec le fer. Ces Pilules viennent donc remplir une lacune importante dans la thérapeutique, et c'est à ce titre qu'elles ont eu l'approbation de l'Académie de médecine et des principaux corps savants. Elles sont employées avec un succès toujours assuré, contre les *pâles couleurs, les maux d'estomac, l'appauvrissement du sang, l'irrégularité de la menstruation*, et doivent être préférées aux pilules d'iodure de fer simple, dans toutes les affections anémiques, scrofuleuses, cancéreuses ou de nature syphilitique.

Dépôt à *la Nouvelle-Orléans*, chez MM. Ducongé, Mansell et Bogel, Montenco, Deloche; à *Saint-Martinville*, Castel, Schwab; à *Natchitoches*, Simmons; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

CAPSULES VÉGÉTALES AU MATICO GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Ces Capsules à enveloppe de gluten, contiennent le baume de copahu associé à l'essence de Matico (arbre du Pérou), et constituent un remède infaillible contre la gonorrhée. Elles agissent sans fatigue pour l'estomac et ne provoquent jamais les renvois et les nausées qu'occasionnent les capsules ordinaires; elles ont l'immense avantage de ne pas communiquer d'odeur aux urines. C'est à ces différents titres qu'elles sont supérieures aux capsules de copahu, cubèbe, etc.

Dépôt à *la Nouvelle-Orléans*, chez MM. Ducongé, Mansell et Bogel, Montenco, Deloche; à *Saint-Martinville*, Castel, Schwab; à *Natchitoches*, Simmons; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

CHARBON DE BELLOC PARIS

Approuvé et recommandé par l'Académie de médecine *dans sa séance du 27 décembre 1859*, pour la guérison des gastralgies, et en général de toutes les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins. C'est aussi le remède par excellence contre la constipation et la diarrhée. Le Charbon de Belloc se prend au moment des repas, sous forme de poudre ou de pastilles, et le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Dépôt à la Nlle Orléans chez MM. Ducongé, Mansell & Co, L. Castell, droguistes, New-York, MM. Fougera et J. Milhau.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. S. Mount,	
John Davidson,	L. S. Pohlet,	
H. Zoberbier,	Wm McCulloch,	
L. N. Marks,	Wm Creery,	
E. F. Bouchelet,	T. K. Foley,	
Wm Cooper,	Anthony Sambola,	
W. S. Pike,	Patrick Irwin,	
David McCord,	John C. Bisnett,	
I. Cas Sold,	C. Cavanaugh,	
Gerard Stith,	W. C. Nichols.	

Officiers.

JOHN DAVIDSON.....Président.
W. S. PIKE.....Vice Président.
R. W. YOUNG.....Secrétaire.
L. A. FOURNIER.....Trésorier.

W. S. KOONTZ, Avocat.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
R. C. FULGES, Agent.
Bureau: No 126 rue Carondelet (Edifice Davison.)
16oct—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1858, y compris en primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$819,984 42	
Sur les risques de mer	339,734 17	
Sur risques de rivières	80,648 62	
Total	$1,184,367 21	
En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1858	$289,069 42	
Primes remboursées	20,471 67	
		$309,518 07
Montant net des primes à 31 mai 1859		$901,844 15
Pertes payées:		
Sur les risques d'incendie	$271,226 27	
Sur les risques de mer	179,946 48	
Sur les risques de rivières	43,352 36	
		$494,525 31
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt	$100,392 94	
		$377,825 89
Bénéfice net		$524,018 26

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$180,817 27
Billets garantis par hypothèques	676,077 32
Billets garantis par nantissements	82,147 32
En caisse	138,470 34
Actions de banques et de chemin de fer	194,370 00
Primes en voie de perception	96,723 6
Bons de la ville	32,600 00
Effets à renouveler	157,154 79
Scrips des Compagnies d'Assurances	40,065 00
Actions "Dry Dock Vallette"	15,000 00
Actions de la Presse "Livres Bleus"	5,000 00
Actions "Marine Dry Dock"	5,700 00
Actions "Merchants' Exchange"	1,000 00
Actions "Lightering & Wrecking Co"	1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins. Co	200 00
Bons de l'Etat	1,000 00
Total	$1,608,414 16

En moins: Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain | $101,348 16
20 p[illegible] du scrip de 1858 payable en juillet | 70,675 75
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1859 | 236,547 00
| | $408,768 90
Actif net | $1,067,645 26

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURGET, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1859.

PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1859, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis à la première notre prochaine. Il a été aussi résolu de PAYER, à compter du lundi de juillet prochain, TROIS cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— DIRECTEURS —

John Pemberton,	P Sompes,	Pierre Poulin
M Pulz,	David McCord,	S Z Relf,
Chas. Sugary,	J J Fernandez,	L P Gomez,
F B Wilson,	J Morgan Hall.	10 juin

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1858		$1,184,367 21
Savoir: Primes d'incendie	$819,984 42	
Primes de mer	339,734 17	
Primes de rivières	80,648 62	
Primes remboursées	20,471 67	
		$309,518 07
Montant net des primes à 31 mai 1859		$901,844 15
Pertes payées:		
Sur les risques d'incendie	$271,226 27	
Sur les risques de mer	179,946 48	
Sur les risques de rivières	43,352 36	
		$494,525 31
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt	$100,392 94	
		$377,825 89
Bénéfice net		$524,018 26

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$180,817 27
Billets garantis par hypothèques	676,077 32
Billets garantis par nantissements	82,147 32
En caisse	138,470 34
Actions de banques et de chemin de fer	194,370 00
Primes en voie de perception	96,723 6
Bons de la ville	32,600 00
Effets à renouveler	157,154 79
Scrips des Compagnies d'Assurances	40,065 00
Actions "Dry Dock Vallette"	15,000 00
Actions de la Presse "Livres Bleus"	5,000 00
Actions "Marine Dry Dock"	5,700 00
Actions "Merchants' Exchange"	1,000 00
Actions "Lightering & Wrecking Co"	1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins. Co	200 00
Bons de l'Etat	1,000 00
Total	$1,608,414 16

Sont invités à se présenter en personne, ou par procuration, les personnes dont les noms suivent —ou sont de leurs ayants droit, leurs noms ou commandites suivant ceux portés d'un dessous avec un numéro.

A	J	
Amorous Joseph	Juste Charles	
Arnoud Désiré		
Anne Jean	Le Boel Eugène	
B	Lewkowski Auguste	
Bartholomeo Henry Guillaume	Lacioche aîné Médéon	
Blondel Charles	de la Clotte	
Bach Charles	Lepeyrolerie Jean	
C	Laurent François Marie	
Castera Jean	Lechman Nicolas	
Canova Mme veuve née Bourgeol	M	
Coyat Mme veuve née Brox Marie	Martin Jean Claude	
Cordelliez François	Morel Adèle Mlle	
Collin Frédéric de la Chénière Chandeau Leon	Moutaut Jean-Marie, de Vermilionville Lou	
Duclaisange Philippe	Mondola Mme née Vincent	
Dupré Paul Hilaire	Montenez Colinée Augusta	
De Cuirassier Léon C	Mathieu Véronique	
Dandge Guillaume les époux	Malaria Clémentine ou Josephine	
Dumont Justin	N	
De Brédin Alexis	Nicolas Napoléon	
Dumoulin de Rocmont Mourbe	P	
E	Fouassaque Philippe	
Eror Charles	Robin Augustine Mme	
F	Ringé Mme veuve née Adèle Genay	
Fidelin de Charles Dame	Rocoulfre Mme née	
Fortwangler Léon	Stephany Adrien	
G	T	
Gatti Adélaïde Mme	Thierville Jules	
Guiguon Joseph Benoit	Tronel Charles	
H	Tanck, oncle	
Henry Jean-Baptiste	V	
Hanrez Joseph	Viel Félix	
	Vallerine Antoine	

La Chancellerie du Consulat de France, rue rue St-Louis No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Rédiger sur

CONSULAT DE FRANCE AVIS IMPORTANT. NOVEMBRE 1859.

Sont invités à se présenter en personne, ou par procuration, les personnes dont les noms suivent —ou sont de leurs ayants droit, leurs noms ou commandites suivant ceux portés d'un dessous avec un numéro.

A	J	
Amorous Joseph	Juste Charles	
Arnoud Désiré		
Anne Jean	Le Boel Eugène	
B	Lewkowski Auguste	
Bartholomeo Henry Guillaume	Lacioche aîné Médéon	
Blondel Charles	de la Clotte	
Bach Charles	Lepeyrolerie Jean	
C	Laurent François Marie	
Castera Jean	Lechman Nicolas	
Canova Mme veuve née Bourgeol	M	
Coyat Mme veuve née Brox Marie	Martin Jean Claude	
Cordelliez François	Morel Adèle Mlle	
Collin Frédéric de la Chénière Chandeau Leon	Moutaut Jean-Marie, de Vermilionville Lou	
Duclaisange Philippe	Mondola Mme née Vincent	
Dupré Paul Hilaire	Montenez Colinée Augusta	
De Cuirassier Léon C	Mathieu Véronique	
Dandge Guillaume les époux	Malaria Clémentine ou Josephine	
Dumont Justin	N	
De Brédin Alexis	Nicolas Napoléon	
Dumoulin de Rocmont Mourbe	P	
E	Fouassaque Philippe	
Eror Charles	Robin Augustine Mme	
F	Ringé Mme veuve née Adèle Genay	
Fidelin de Charles Dame	Rocoulfre Mme née	
Fortwangler Léon	Stephany Adrien	
G	T	
Gatti Adélaïde Mme	Thierville Jules	
Guiguon Joseph Benoit	Tronel Charles	
H	Tanck, oncle	
Henry Jean-Baptiste	V	
Hanrez Joseph	Viel Félix	
	Vallerine Antoine	

La Chancellerie du Consulat de France, rue rue St-Louis No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Rédiger sur

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours pendant plusieurs semaines et même, si besoin pendant plusieurs mois, sans affaiblir les malades et sans troubler les fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le docteur DEHAUT.

A l'opposé des autres purgatifs, les PILULES DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon). Pour se purger avec ces pilules, choisissez chaque jour le repas qui lui convient le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant composée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir sa santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une patience inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles les médecines ordinaires et intermittentes demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MEDECINE D'HYGIENE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8° de 300 pages (12e édition). Cet ouvrage est écrit SPECIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chaque malade y trouve sans peine ses symptômes et sait de manière dont les maladies se traitent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments sur PURGATIF dont l'un vaut bien ceux du commerce vendus à prix exorbitants. Ce livre précieux qui devrait être dans les chaîne de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires, au prix de 1 fr. 25 c., mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.

TACHES DE ROUSSEUR

HALE, COUPEROSE, BOUTONS, PETITS VIRUS guérissent en peu de jours et sans DANGER par

L'EXTRAIT DE FLEURS DE LYS DE HAYEM

Ce précieux cosmétique, recommandé par toutes ses sommités médicales, fait disparaître les *rides*, rend aux teints les plus ratiqués le *fraîcheur*, l'éclat de la première jeunesse, et dispense de l'emploi du fard si souvent dangereux.—Flacon à Paris 5 fr.

PHARMACIE MAURDU
64, Rue Basse-du-Rempart, Paris.

NOTA.—*Lire le rapport adressé à l'Académie des Sciences et à l'Académie Impériale de Médecine* on trouve plus d'un *million de cures authentiques* avec les noms et adresses.—Chez M. DUCONGÉ

PILULES de Carbonate de fer et quinine du Docteur DE VALLET

Approuvées par l'Académie de médecine, les *Pilules de Vallet* sont employées avec le plus grand succès pour guérir les pâles couleurs et fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques. Ce ferrugineux ne noircit jamais les dents.

Comme garantie d'origine, le nom de l'inventeur est gravé en creux sur *chaque pilule* comme ci-contre.

VALLET

DÉPOT

A la *Nouvelle-Orléans*, chez M. DUCONGÉ, droguiste et MM. MAUNSELL ET CIE, droguistes. — A *New-York* chez M. J. MILHAU ET CIE., et FOUGERA.

AVIS

aux convalescents et aux personnes faibles et débiles.

Le VIN DE QUINQUINA de *Lahorsnade* approuvé par l'Académie impériale de médecine, est tonique par excellence.

Dépôt général à Paris, 19, rue Jacob. A New-York: MM. Milhau et fils, et E. Fougera. — Nouvelle-Orléans, M. Ducongé.

DRAGÉES DE CUBEBINE AU COPAHU DE LABELONYE

Ces Dragées, qui ont pour base le principe actif du *Poivre de cubèbe* uni au *Copaïn* pur, ne fatiguent pas l'estomac. Elles arrêtent promptement les *Ecoulements blennorrhagiques* les plus rebelles, même ceux qui ont résisté au Cubèbe ou au Copahu pris isolément.

Dépot: *Pharmacie Labélonye et Cie*, No 99, rue d'Aboukir, Paris.

A la NOUVELLE-ORLÉANS, chez M. Ducongé, droguiste, rue de Chartres; MM. Mauncell et Bogel, droguistes, rue de Chartres; Louis Castel et Schwab, pharmaciens; à New-York, chez M. Fougera et J. Milhau, Broadway; à Mexico, chez M. Van Den Wyngaert et M. Maria Da, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

SIROP DE BIGNALE DE LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIERE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les Médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.)

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, No 99, rue d'Aboukir, Paris.

A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, droguiste, MM. Maunsell et Bogel, droguistes, rue de Chartres, MM. Louis Castel et Schwab, pharmaciens; à New-York, chez M. Fougera et M. J. Milhau, Broadway; à Mexico, chez M. Van Den Wyngaert et M. Maria Da, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, dans le bureau ci-au No 120 de la rue de la Commerce, annonce à son ancien et au public qu'elle a ouvert un arrangement pour le paiement des pertes sur des assurances de mer, à New-York, Liverpool, Londres et au Hâvre—ainsi que le vendre—sur notre feuille additionnelle que les taux réguliers de prime établis par le tarif de Boston et d'Amérique de la Nlle Orléans.

Nlle-Orléans, 15 octobre 1859
16 oct—1 mois 1j—poin 3 m. 2 jp sem

CONSULAT DE FRANCE AVIS IMPORTANT. NOVEMBRE 1859.

Sont invités à se présenter en personne, ou par procuration, les personnes dont les noms suivent —ou sont de leurs ayants droit, leurs noms ou commandites suivant ceux portés d'un dessous avec un numéro.

A	J	
Amorous Joseph	Juste Charles	
Arnoud Désiré		
Anne Jean	Le Boel Eugène	
B	Lewkowski Auguste	
Bartholomeo Henry Guillaume	Lacioche aîné Médéon	
Blondel Charles	de la Clotte	
Bach Charles	Lepeyrolerie Jean	
C	Laurent François Marie	
Castera Jean	Lechman Nicolas	
Canova Mme veuve née Bourgeol	M	
Coyat Mme veuve née Brox Marie	Martin Jean Claude	
Cordelliez François	Morel Adèle Mlle	
Collin Frédéric de la Chénière Chandeau Leon	Moutaut Jean-Marie, de Vermilionville Lou	
Duclaisange Philippe	Mondola Mme née Vincent	
Dupré Paul Hilaire	Montenez Colinée Augusta	
De Cuirassier Léon C	Mathieu Véronique	
Dandge Guillaume les époux	Malaria Clémentine ou Josephine	
Dumont Justin	N	
De